



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil d'Administration de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du mardi 16 décembre 2025**

**N° 11 – D. 16.12.2025**

*L'an deux mil vingt-cinq, le seize décembre à neuf heures, le conseil d'administration de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Monsieur Yassine LAKHNECH, président de l'Université Grenoble Alpes.*

**Point à l'ordre du jour :**

**5.2. Volumétrie des campagnes d'emploi 2026 : enseignants du 2<sup>nd</sup> degré, enseignants-chercheurs et personnels BIATSS**  
**Personnels BIATSS**

**Membres présents :** LAKHNECH Yassine, BARRIERE Florian, GAUSSIÉ Eric, PLANUS Emmanuelle, PODEVIN Florence, PROTASSOV Konstantin, THIBAUT Pierre, ADAM Véronique, DANJEAN Vincent, JANIN Rémi, MANDIL Guillaume, MONDET Julie, CANTAROGLOU Frédéric, FORESTIER Gérard, MATTMANN Patricia, VAN DER HEIJDE Caroline, BERGOT Anouk, DOULAT Léonce, LABRECHE Samara, TASSIGNY Axel, TARGE Boris, BOLZE Catherine, TRONTIN-BERTHAUD Sophie, DESPREZ Frédéric, COLL Jean-Luc, BOISTARD Pascal, FEIGNIER Bruno, MAÛR Anne-Marie, SIMIAND Marie-Christine.

**Membres représentés :** GERRY-VERNIERES Stéphane (donne procuration à GAUSSIÉ Eric), SAMUEL Karine (donne procuration à PROTASSOV Konstantin), BERNARD Marie-Julie (donne procuration à TASSIGNY Axel), QUINTON Jean-Charles (donne procuration à BARRIERE Florian), WEST Caroline (donne procuration à JANIN Rémi), DELABALLE Anne (donne procuration à MANDIL Guillaume), DUJEU Ambre (donne procuration à PODEVIN Florence), GUILLERMIN Amandine (donne procuration à VAN DER HEIJDE Caroline), SAKPA Samuel (donne procuration à DESPREZ Frédéric), DARAGON Nicolas (donne procuration à BOLZE Catherine), DASTARAC Marie (donne procuration à SIMIAND Marie-Christine), FIBRANE Ahmed (donne procuration à DANJEAN Vincent).

**Membre excusé :** MADRENNES Jacqueline.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Vu l'avis émis par le CSAE du 26 septembre 2025,  
Vu le passage en commission permanente le 28 novembre 2025,

Considérant que la politique d'emplois des personnels BIATSS est la combinaison :

- Des listes d'aptitude au corps supérieur :
  - liste d'aptitude (LA) classiques, LA LPR, examens professionnels assistant ingénieur (ASI), ingénieur d'études (IE) et ingénieur de recherche (IR),
- Des recrutements au fil de l'eau sur postes vacants, des renforts et des remplacements :
  - Les postes vacants plafond Etat (P1) libérés au fil de l'eau font l'objet d'une publication en priorité en mobilité interne et externe.
- Des recrutements par concours au titre de la campagne d'emplois :
  - Concours affectés : sur des postes vacants rattachés dans une structure,
  - Concours sans affectation : pour l'accès à la titularisation des personnels contractuels et l'accès à la promotion des personnels titulaires sur la base des viviers identifiés dans les services.
- Des recrutements et détachements BOE sur la base des viviers identifiés dans les remontées des structures ;

Considérant que la méthodologie pour identifier les postes à proposer s'est appuyée sur les éléments suivants :

- Du diagnostic GPEEC sur l'ensemble des postes UGA :
  - Analyse de la cartographie de l'établissement et des grandes masses,
  - Identification et analyse des viviers par structure et par métiers/emplois-type, notamment CDD et décalages corps/fonctions,
  - Analyse des métiers en tension en matière de recrutement :
    - Pénuries fortes de candidats titulaires externes,
    - Métiers nécessitant de nombreux recrutements tout au long de l'année (finance et scolarité),
  - Analyse des viviers spécifiques :
    - Apprentis et BOE.
- Du recensement des besoins et des viviers des structures
  - Besoins de recrutement,
  - Recensement des souhaits d'inscription aux concours :
    - Vivier de titulaires reconnus en décalage corps/fonction souhaitant passer les concours,
    - Vivier de contractuels souhaitant passer des concours,
    - Vivier de personnels avec RQTH souhaitant passer des concours (titularisation ou repyramidage) ;

Considérant que la campagne concours BIATS s'inscrit dans les axes du SDRH et a pour objectifs de :

1. Permettre aux contractuels d'accéder au statut de fonctionnaire.
- Des concours non affectés sont proposés pour permettre au plus grand nombre de candidater.
  - Les profils REFERENS sont affinés pour mieux répondre aux besoins des structures.
  - Constat : sur 2025 : 22,5% de contractuels (CDD+CDI) sur plafond 1.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

2. Permettre aux titulaires reconnus en décalage corps/fonction d'accéder au corps supérieur
  - Des concours non affectés seront proposés si possible ou profilés pour les postes plus spécifiques (hors BAP J par exemple).
  - Des détachements vers le corps supérieur pour les personnels titulaires BOE.
  - Constat : 300 agents (titulaires et contractuels) reconnus en décalage corps/fonction en juillet 2025.
  - Cible : travailler en priorité sur les personnels en catégories C et B en décalage corps/fonction pour réduire leur nombre.
  - Proposition :
    - 22 postes repyramidés par an sur 3 ans (départs à la retraite de personnels en décalage corps/fonction dans les 6 ans) et financés dans le cadre du COMP.
    - Travailler au repyramidage des postes par le biais des concours, LA et promos LPR à hauteur de 50 par an (somme des 3 dispositifs) jusqu'en 2026 (fin LPR) puis 20 ensuite.
3. Recruter sur des profils spécifiques ou métiers en tension
  - Postes pour lesquels des recrutements au fil de l'eau sont complexes (peu de candidats, rémunération UGA en décalage avec le marché du travail...).
  - Structure avec un taux de CDD important.
  - Des concours affectés et profilés seront alors proposés.
4. Permettre la titularisation des agents contractuels bénéficiaires de RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé) par le biais de concours BOE.

Considérant que l'arbitrage de la campagne permet ensuite d'identifier deux types de concours :

- Des concours affectés à des structures pour répondre à des besoins ciblés/pointus de recrutement ou de promotion,
- Des concours non affectés pour permettre au plus grand nombre d'agents de se positionner sur des profils plus larges ;

Considérant que les arbitrages doivent également tenir compte des contraintes nationales fixées par le ministère pour le fléchage des concours entre interne et externe ;

Considérant que certains postes en cours de publication (en mobilité interne, externe ou CDD au fil de l'eau) sont identifiés « susceptibles d'être vacants » en fonction des candidatures retenues (titulaire, CDD ou aucun) ;

Considérant la proposition intéressant la volumétrie de la campagne d'emploi des personnels BIATSS en annexe ;

*Il est proposé au conseil d'administration d'approuver la volumétrie de la campagne d'emploi 2026 des personnels BIATSS en annexe.*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	42
Membres présents	29
Membres représentés	12
Nombre de votants	41
Voix favorables	25
Voix défavorables	16
Abstention	0

**Après en avoir délibéré le conseil d'administration approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, la volumétrie de la campagne d'emploi 2026 des personnels BIATSS en annexe.**

Publié le : 18/12/2025

Transmis au Rectorat le : 18/12/2025

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 16 décembre 2025

Pour le Président et par délégation,

La directrice générale des services,  
Bénédicte CORVAISIER

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

	Structure d'affectation	Nature du poste/concours	Nombre de poste	Corps	BAP	Emploi type
<b>Concours affectés</b>	Lautaret	Poste susceptible d'être vacant	1	ASI	A	Assistant-e ingénieur-e en études d'environnements géo-naturels et anthropisés
	LPSC	Poste susceptible d'être vacant	1	ASI	C	Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique
	IGE	Poste susceptible d'être vacant	1	ASI	C	Assistant-e ingénieur-e en instrumentation et techniques expérimentales
	IUT 1	Poste susceptible d'être vacant	1	IGE	C	Ingénieur-e électronicien-ne
	IRMAGE	Poste susceptible d'être vacant	1	IGR	C	Expert-e en développement d'expérimentation
	DGD SI	Poste susceptible d'être vacant	1	IGE	E	Ingénieur en ingénierie logicielle
	LLASIC	Poste susceptible d'être vacant	1	TECH	J	Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle
	INSPE	Poste susceptible d'être vacant	1	ASI	J	Assistant-e en gestion administrative
	DGD FORM	Poste susceptible d'être vacant	1	ASI	J	Assistant-e des affaires juridiques
	DPR	Poste susceptible d'être vacant	1	IGE	G	Ingénieur-e responsable de prévention
	DGD PAT	Poste susceptible d'être vacant	1	IGE	G	Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier
	DGD PAT	Poste susceptible d'être vacant	1	IGR	G	Ingénieur-e responsable du patrimoine immobilier ou logistique
	<b>TOTAL</b>			<b>12</b>		
<b>Concours non affectés</b>	Non affecté		2	TECH	E	Technicien-ne d'exploitation, d'assistance et de traitement de l'information
	Non affecté		1	ASI	E	Gestionnaire d'infrastructures
	Non affecté		1	IGE	E	Administrateur-trice des systèmes d'information
	Non affecté		1	ATRF	G	Opérateur de logistique
	Non affecté		1	ATRF	G	Opérateur de maintenance et/ou logistique
	Non affecté		3	ATRF	J	Adjoint en gestion administrative
	Non affecté		2	TECH	J	Gestionnaire financier-e et comptable
	Non affecté		7	TECH	J	Technicien-ne en gestion administrative
	Non affecté		1	TECH	J	Gestionnaire des ressources humaines
	Non affecté		1	TECH	J	Assistant-e de direction
	Non affecté		1	ASI	J	Assistant-e en gestion financière et comptable
	Non affecté		4	ASI	J	Assistant-e en gestion administrative
	Non affecté		2	ASI	J	Assistant-e des ressources humaines
	Non affecté		1	ASI	J	Correspondant-e fonctionnel-le d'applications
	Non affecté		1	IGE	J	Chargé-e de la gestion des ressources humaines
	Non affecté		2	IGE	J	Chargé de gestion administrative et d'aide au pilotage opérationnel
	Non affecté		1	IGR	J	Responsable de l'administration et du pilotage
Non affecté		1	IGE	F	Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia	
<b>TOTAL</b>			<b>33</b>			
<b>BOE ou Détachement BOE</b>	PHITEM	Détachement	1	ASI	C	Assistant-e ingénieur-e en réalisation mécanique
	Non affecté	Détachement	1	ASI	A	Assistant-e ingénieur-e en biologie, sciences de la vie et de la terre
	Non affecté	Détachement	1	TECH	J	Technicien-ne en gestion administrative
	Non affecté	Détachement	1	ASI	J	Assistant-e en gestion administrative
	Non affecté	Concours	1	TECH	J	Profil en cours de construction
	Non affecté	Concours	1	TECH	J	Profil en cours de construction
	Non affecté	Concours	1	ATRF	J	Adjoint en gestion administrative
<b>TOTAL</b>			<b>7</b>			